

RAPPEL DES TRAVAILLEURS

DES VILLES ET DES CAMPAGNES
Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

La Terre au Paysan
La Machine à l'Ouvrier.

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

REDICTION ADMINISTRATION
DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

10 CENTIMES
LE NUMERO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 2 fr. 50, payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal
ANNONCES
La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales se traitent de gré à gré

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

Politique Radicale

La politique radicale traverse en ce moment une période qui aura pour son avenir une influence décisive. En effet, le ministère radical, présidé par M. Combes, dispose à la Chambre d'une majorité de près de cent voix, qui ne demande qu'à voter toutes les réformes qu'attend la démocratie, depuis si longtemps, et qui sont inscrites dans tous les programmes électoraux. Si donc le ministère ne proposait rien, si la Chambre ne votait rien, rien de sérieux s'entend, nulle excuse valable ne pourrait être donnée, et l'impuissance du parti radical serait irréfutablement prouvée et démontrée. Or, il semble bien que dès le début de la législature, cette impuissance est en train de se manifester d'une façon terriblement inquiétante.

Il semble bien qu'en présence du problème social si complexe qui se pose à tous ceux que préoccupe l'avenir de la société, le parti radical, dans le ministère qui le représente au pouvoir, n'a envisagé, n'a étudié que la partie philosophique, en négligeant ou en n'osant pas aborder la partie économique.

En effet, autant on trouve le ministère décidé à marcher contre les congrégations religieuses, à mener la lutte anti-cléricale, à proposer et à faire voter des lois sur la laïcisation de l'enseignement et même de l'Assistance publique, autant au contraire on le trouve hésitant, indécis, désorienté, lorsqu'il s'agit de prendre des mesures quelque peu énergiques contre cette autre forme de congrégation, les congrégations capitalistes, aussi nombreuses, mais plus dangereuses encore, parce que plus riches que les congrégations de moines fainéants et de moines hystériques.

Le spectacle qui nous est donné en ce moment en est la démonstration frappante.

Il y a huit jours, la Chambre, à la presque unanimité (418 voix contre 95) votait un ordre du jour par lequel elle invitait le gouvernement à proposer l'arbitrage pour mettre fin au différend existant entre les compagnies minières et leurs ouvriers et faire cesser la grève générale.

Dès le lendemain, la Fédération nationale des ouvriers mineurs faisait savoir à M. le Président du Conseil qu'elle acceptait l'arbitrage; immédiatement M. le Président du Conseil écrivait aux Compagnies pour leur proposer. Aujourd'hui jeudi, il n'a encore reçu l'acceptation que de deux compagnies; il attend celle des autres.

Etant donné l'état d'esprit de celles-ci, étant donné ce qui vient de se passer à la Compagnie de Commeny-Fourchambault-Decazville, laquelle vient brusquement de réduire ses salaires de 15 p. 100, il est certain que si M. Combes attend la réponse des compagnies, il attendra longtemps.

Celles-ci escomptent que les ouvriers mineurs se laisseront de faire grève et que, par petits paquets, ils reprendront progressivement le travail, ce qui rendrait tout arbitrage inutile. Ou bien que les ouvriers, lassés d'être bernés, habilement excités, perdront patience

et se porteront à des excès qui le rendraient impossible.

La situation est grave pour tout le monde; pour les ouvriers, pour les compagnies et pour le gouvernement.

Celui-ci, usant des droits que lui confère la loi de 1810 et les règlements sur la police des mines, saura-t-il imposer aux compagnies l'arbitrage demandé par la Chambre et accepté par les ouvriers?

Il ne le paraît guère. Et pourtant, s'il ne le fait pas, s'il se déclare ainsi impuissant à résoudre pacifiquement le conflit actuel, il se reconnaît en fait également impuissant à résoudre les conflits futurs et inévitables entre le capital, de jour en jour plus puissant, et les ouvriers, de jour en jour plus nombreux: il proclame par lui-même sa déchéance.

C'est que ce n'est pas tout que d'avoir une politique anti-cléricale, encore faut-il avoir et surtout avoir, une politique économique; affaire de goût, cela peut être très agréable de manger du curé, mais ce n'est pas très nourrissant et les fermatures d'écoles congréganistes ne font pas autrement bouillir la marmite ouvrière.

Seulement, voilà, c'est que sur le terrain économique, en dehors de la situation actuelle que tous les républicains déplorent, on ne peut faire un pas, on ne peut apporter aucune amélioration sans se rapprocher de la doctrine socialiste, de la doctrine collectiviste, et on adit tant de mal de cette doctrine, on en a tant effrayé les électeurs qu'on a fini par s'en effrayer soi-même et qu'on hésite à s'y aventurer, comme si on n'y était pas déjà entré depuis longtemps, et pour une foule de choses et de services pour lesquels on fait du collectivisme comme M. Jourdan faisait de la prose sans le savoir et sans s'en apercevoir.

Que le parti radical réfléchisse, et qu'il ne laisse pas passer l'occasion de démontrer qu'il est véritablement un parti de gouvernement, capable de diriger les destinées d'un grand pays comme la France. S'il veut vivre, qu'il agisse, et qu'il agisse vite.

Les événements le pressent et le débordent et bientôt il sera trop tard.

BOUHEY-ALEX.

UN PROGRAMME

Parce que M. Gabriel Monod n'a pas approuvé la politique du ministère contre les congrégations, quelques républicains l'ont accusé de trahison et les réactionnaires ont affecté de le regarder comme rallié à leur cause. Il s'en faut heureusement, que M. Monod mérite ces blâmes ou ces éloges et nous soumettons à ceux qui réfléchissent, les quelques lignes qu'il écrivait récemment à propos de la déclaration des Droits de l'Homme, lignes qui sont tout un programme et un programme socialiste:

Ni l'égalité civile, écrit M. Monod, ni la justice, ni la souveraineté nationale, ni le système représentatif, ni la liberté et la sûreté individuelle, ni la liberté de croire, de penser et d'écrire, ni l'égalité au point de vue de l'instruction, de l'armée, de la justice, et de l'impôt ne sont encore réalisées comme elles le seront un jour. Notre armée n'est pas une armée nationale, elle est encore aux mains d'une caste militaire; nos tribunaux militaires sont un reste des juridictions d'exception, la négation de toute notre organisation judiciaire, une perpétuelle atteinte aux règles de la justice et du droit; le droit de propriété est violé par notre organisation actuelle du travail, et la démocratie dont la Révolution a voulu établir le règne n'est qu'un mot, tant que la

solidarité n'est pas la règle des rapports sociaux.
Combien de gens se disent républicains, qu'une telle profession de foi ferait bondir. Pour nous, il nous plaît de constater que, les hommes de cœur se trouvent amenés, peu à peu, à adhérer à nos revendications.
L. R.

RÉFLEXIONS SUR LE JOUR DES MORTS

La liturgie catholique, amoureuse de l'orner, a fixé au 2 novembre, chaque année, la fête des trépassés. Ce jour-là, elle fait retentir l'air brumeux et froid du son lugubre de ses cloches; de longues théories de femmes voilées et d'hommes aux chapeaux garnis de crêpe se rendent, silencieux et attristés, au champ des morts. Ils vont porter sur les tombes fraîchement préparées, des bouquets et des couronnes; les fleurs, avec leurs grâces et leurs parfums, expriment mieux que les paroles, la douloureuse tendresse qui unit ceux qui sont à ceux qui furent.

Ce culte du souvenir, à un fidèle en tout être qui pense. Vivant, on discute de l'honneur, on le combat, on le hait, on le maudit; mort, on se découvre devant sa cendre. C'est une poussière humaine qui a vécu et qui retourne à la terre. On salue le mystère de cette restitution. La Mort est majestueuse comme la Vie. Elle l'est plus, parce qu'elle emprunte à l'énigme qu'elle renferme, un élément unique et incomparable de grandeur. C'est par là, qu'elle impose à tous la crainte et le respect; c'est par là qu'elle fait d'une visite collective au cimetière, le jour des morts, un spectacle émouvant.

Sans doute, tous les regrets ne sont pas également sincères ou ardents: il existe une affectation de la douleur, comme il en existe une de la richesse ou de la dignité; de même, le temps, en éloignant chaque jour un peu plus dans le passé le souvenir des heures lugubres, atténue lentement le chagrin qu'elles ont causé. Mais qui distinguera, sur tous ces visages sombres et dans tous ces yeux rouges de larmes, ceux dont le cœur reste insensible? En est-il même? L'air qu'ils respirent n'est-il pas rempli d'une tristesse invinciblement pénétrante? La vue de ceux qui, agenouillés et recueillis, sanglotent discrètement au pied des tombes voisines, peut-elle les laisser indifférents?

Que de souffrances réelles, en effet, que de souvenirs cruels, que regrets amers, affirme la présence de cette foule émue! Voyez là-bas, ces deux fillettes pleurant devant une tombe où on lit: « A notre mère »; voyez cette pauvre vieille, infirme et tremblante, s'appuyer sur son bâton pour s'agenouiller plus aisément sur la pierre où elle dépose pieusement un bouquet de chrysanthèmes... Toute cette douleur est vraie. Et il y en a ainsi des milliers qui, en ce jour des morts, viennent prier et pleurer sur un coin de terre où repose une amitié ou une affection disparues.

Et ils sont heureux, ceux-là! Ils savent que, à quelques pieds du sol où ils s'inclinent, est la dépouille mortelle qu'ils ont enlevée; qu'une chair est là, dont ils sont nés ou qu'ils ont aimée; qu'une pensée, jadis vivante, un cœur jadis généreux et pitoyable, ont animé cette dépouille et cette chair. Et se parler ainsi est une consolation. Croyez-en ceux qui sont loin de leurs morts; ceux qui en aucun temps, ne peuvent toucher du genou la terre où ils dorment; et verser des larmes, en parlant des fleurs. Le jour des morts, en particulier, est pénible pour eux. Ils se sentent exilés de la tristesse commune; et pensée plus navrante encore, ils se disent que leurs morts aussi sont exilés; qu'ils n'ont pas comme tant d'autres, la visite que, par de là le tombeau, ils sollicitent peut-être; que l'amitié, la tendresse ou l'amour ne fera pas tressaillir leurs ossements d'une joie désirée...

Imaginations! Illusions! Sans doute, mais imaginations et illusions sacrées. Illusion aussi que cette consécration d'un jour au culte des morts! Le jour des morts, n'a ni anbe ni coucher; il est né avec la vie, il s'éteindra avec

elle. Il se lève à chaque fois que l'âme en deuil réfléchit sur ses morts, à chaque fois que notre regard ou notre main, rencontrant un vestige de leur existence, notre âme se laisse aller à leur souvenir. Et c'est une manière encore de faire sa visite au cimetière. Même on peut dire que l'autre n'est rien sans celle-là.

Que fait-elle autre chose, en effet, sinon d'animer moyennant ce souvenir, la dépouille mortelle que l'imagination devine sous la pierre tombale? Et c'est pourquoi, soit dit sans vouloir profaner, la religion des morts n'a pas de croyant plus fidèle que ceux qui, comme nous, refusent à l'âme une existence propre. L'âme, harmonie du corps, ne se distingue pas de son instrument mortel. Ce que nous respectons, ce que nous déplorons, ce n'est pas une misérable et méprisable enveloppe temporairement unie à un esprit pur; c'est l'être même arrêté dans son développement, et dont les éléments désorganisés sans liens entre eux, se désagrèment, se dissolvent, suivant des lois déterminées. Et puisque l'être, l'être tout entier est là, notre culte, au lieu de se distraire en partie au profit d'une âme réfugiée quelque part dans des cieux hypothétiques, s'applique à l'unique réalité que la raison conçoit et reconnaît.

Quoi qu'il en soit, ce jour-là — le jour des morts — athées ou déistes, hérétiques ou fidèles, bons ou méchants, tous les hommes, guidés par un même sentiment de tristesse attendrie et respectueuse, s'unissent pour saluer la mort. Peut-être que si cette religion du souvenir, à laquelle ils sacrifient une fois l'an, les réunissait plus souvent autour des cendres des morts, les hommes apprendraient-ils à mieux comprendre la vie, à l'estimer à son prix, et à la rendre pour tous moins pénible et moins ingrate.

E. B.

Les Canons grêlifuges

RAPPORT

de M. MALDANT, Maire de Savigny-les-Beaune
délégué du Comité d'études viticoles de la Côte-d'Or
au Congrès international de Lyon

Rapport lu à la séance du Comité
du 7 juin 1902

Messieurs,
Vous nous avez chargé, M. le docteur Chanut et moi, d'aller au Congrès de Lyon chercher des renseignements sur la défense contre la grêle par les canons.

M. Chanut, membre du jury du concours spécial des canons, m'a prié de suivre les séances du Congrès, de vous en rapporter les parties intéressantes et d'en tirer des conclusions pour vous les présenter.

Très rapidement, je vous dirai n'avoir jamais assisté à un congrès mieux organisé, mieux présidé et plus intéressant, pour entrer de suite dans la question.

Après les discours d'ouverture que je passe, parce qu'ils ne vous apprendraient rien de nouveau, même sur les canons grêlifuges, j'arrive au premier rapport, celui de notre voisin et ami, M. Battanchon, auquel avait collaboré notre ancien collègue M. Durand.

Chargés de l'historique de la défense contre la grêle, ils passent en revue les efforts qui, depuis l'antiquité, ont été tentés, sans succès, pour combattre le fléau. Ils insistent sur les essais de paragrêles, tiges de 7 m. en montagne et de 10 m. en plaine, terminées par une pointe de métal et munies d'une corde de lin et d'une tresse de paille. En 1825, 1.464 de ces instruments étaient installés à Chambéry et dans les environs.

A la fin de l'année, les comptes-rendus des résultats obtenus, comme actuellement ceux de grande partie des stations de canons, constataient que la foudre cesse dès que les nuages arrivent sur les territoires protégés, qu'il y tombe des torrents d'eau froide, mêlée de flocons semblables à de la neige imbibée d'eau; qu'il ne grêle pas sur les communes paragrêlées, alors que les voisines sont ravagées. L'enthousiasme gagne l'Italie, où de nombreuses stations s'organisent: de plus en plus, on constate des succès, mais cela ne dure pas; quelques années après, « la nuit se fait sur la question ».

Le même rapport nous apprend que le

premier consortium italien pour les canons, a été fondé en 1898. Qu'en 1890, au congrès de Casal-Montferat il y avait 600 congressistes, rendant compte des résultats obtenus par l'emploi environ de 2.000 canons; qu'en 1900, au congrès de Padoue, c'est 10 à 1.200 stations qui sont représentées; que, dans ces deux congrès, les conclusions votées à l'unanimité sont les mêmes, c'est-à-dire favorables à l'emploi des canons et à la continuation des tirs contre la grêle, à la condition qu'ils soient bien organisés.

En 1900, sous l'impulsion de M. Guinand, un syndicat s'organise en France, à Denicé et environs, puis dans la suite, à Saint-Genoux-le-National, Saint-Euilion, etc. A l'heure actuelle, il y a environ 800 canons en France. Quelques essais sont tentés par les nations voisines.

Monsieur Guinand, le premier organisateur d'un syndicat en France, remplace M. Battanchon. Celui-ci est un enthousiaste! Son rapport n'est qu'un long dithyrambe, une longue série de constatations d'orages arrêtés par les canons. La grêle est définitivement vaincue! C'est à peine s'il admet qu'il pourra y avoir quelques mécomptes ou échecs:

« L'an dernier, on en signalait beaucoup en Italie, nous sommes partis, mes collègues et moi, pleins d'appréhensions, pour le congrès de Padoue et nous y avons vu fondre, comme les grêlons, ces mêmes appréhensions; les échecs ont été expliqués et sont venus, au contraire, donner une force nouvelle aux victoires ».

Un Autrichien, M. G. Suschwig, prend la place de M. Guinand; il nous parle des essais faits dans toute l'Autriche, où des stations de tir ont été organisées par le gouvernement et sont menées absolument théoriquement et militairement. Il a grande confiance dans l'avenir des tirs, « mais, ajoute-t-il, tout cela n'est pas suffisant pour considérer le problème du tir comme résolu, et je suis d'accord avec l'opinion de nos savants qui disent que l'utilité du tir grêlifuge ne se démontrera que par la pratique ».

M. von Konkoly n'est pas présent pour nous lire son rapport, pour nous parler des 2 ou 3.000 canons installés en Hongrie, « mais, lisons-nous, les expériences faites jusqu'à présent nous ont démontré que le service pratique laisse beaucoup à désirer. Les faits observés justifient suffisamment notre réserve sur la valeur des tirs contre la grêle ».

Nous arrivons à la série des rapporteurs italiens, nos précurseurs dans ces nouvelles théories.

M. Ottavi passe en revue des localités où sont installés de 1.000 à 1.200 canons, il constate que dans les trois plus grands syndicats les mieux organisés, de très bons résultats ont été obtenus; impartiallement, il cite les succès, c'est-à-dire les localités dévastées, malgré les tirs, même celui du syndicat de Saluce qui emploie 23 canons, distribués sur 400 hectares et dont le président conclut que dans trois ans on ne parlera plus de canons en Italie. Mais il explique que ces résultats négatifs, soit par des tirs tardifs, soit par des accidents empêchant telle ou telle pièce de bien fonctionner.

MM. V. Alpe, pour la Lombardie, Marscalchi pour la Vénétie, concluent que non seulement pour les orages violents, la défense n'est pas encore suffisamment organisée, mais que pour les orages ordinaires, elle n'est pas encore sortie des tâtonnements des débuts.

Le rapport de M. Marconi serait, paraît-il, très optimiste, mais il est en italien; nous ne nous souvenons pas d'avoir entendu celui de M. Bordiga et nous arrivons à celui de M. Dufour, de Lausanne; intéressant dès son début par des considérations sur la formation des orages, sur la disposition des localités, leurs altitudes, les bois qui les entourent, etc.; il continue en passant en revue les stations installées en Suisse et les essais faits. Il conclut que les résultats obtenus sont encore trop peu nombreux pour être rassurants, sans toutefois être de nature à décourager les artilleurs.

En Espagne, M. Garcia de Los Sermones, expose que la question commence à appeler

L'abondance des matières nous oblige à différer la publication de plusieurs articles.